

LE LOGEMENT

LONGTEMPS SECONDAIRE DANS LES PROGRAMMES DU FRONT NATIONAL, LA QUESTION DU LOGEMENT A RÉCEMMENT ÉTÉ RÉINVESTIE, PAR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL (RN) DANS UN CONTEXTE DE CRISE AIGÜE.

Cette réappropriation repose sur des propositions structurées autour de trois grands principes en matière de logement :

La «préférence nationale» dans l'attribution des logements sociaux : un diagnostic mensonger, une proposition inefficace et dangereuse

La repolitisation de la question du logement par le RN, passe par la mise en avant de sa revendication d'une « préférence nationale » dans l'attribution des logements sociaux, qui demeure inconstitutionnelle. Cette proposition stigmatiserait davantage les étrangers pour un problème dont ils sont victimes et non responsables et augmenterait leurs difficultés, en les cantonnant dans un parc locatif privé insalubre où ils sont surreprésentés, avec toutes les implications en matière d'apprentissage des enfants, de santé. Cela ne résoudrait en rien les difficultés des ménages français, qui pâtissent essentiellement du désinvestissement public dans le logement social et de la dérégulation du marché privé que le RN entend amplifier.

Protéger les propriétaires bailleurs et les communes riches, agiter le miroir aux alouettes de l'accession à la propriété : le parti des rentiers ?

Contrairement à son discours de défense des ménages modestes, notamment « en contexte électoral », les députés du RN soutiennent principalement les intérêts des multipropriétaires, qui ont un rôle central dans la hausse du coût du logement et dans les dynamiques spéculatives actuelles.

Le RN a notamment voté contre la proposition de loi de 2024, visant à aligner la fiscalité des meublés de tourisme sur celles des locations classiques, et conditionné la mise en location à un diagnostic de performance énergétique. De même, ses élus se sont positionnés systématiquement pour une diminution des droits de succession, qui favorise la transmission d'héritage des plus aisés et réduit d'autant les recettes de l'État, tandis que 87 % des ménages transmettent moins de 100 000 euros d'héritage à leurs enfants et qu'à l'inverse, 3,5 % des plus riches possèdent plus de 50 % du parc locatif privé. Seuls ces derniers seront largement favorisés par ces mesures.

Parmi les autres mesures proposées, figure la suppression des obligations imposées aux propriétaires de passoires énergétiques pour améliorer l'isolation, nécessaire pour réduire les factures énergétiques des locataires, qui vont à la hausse.

Cette orientation neutraliserait les effets positifs attendus d'une éventuelle baisse de la fiscalité sur l'énergie, autre promesse de son programme et pénaliserait l'ensemble des locataires du parc privé, soit 7,5 millions de ménages en 2021.

Le RN s'oppose également à l'exercice de la solidarité nationale en matière de logement. Ses élus souhaitent démanteler la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU), notamment en exemptant les villes de moins de 75 000 habitants de leur obligation de construction de logements sociaux.

Des villes comme Neuilly-sur-Seine (60 000 habitants), pourront continuer à exclure les plus pauvres, en toute impunité, alors même que près de 70 % des ménages français sont éligibles au logement social.

De manière plus générale, le RN entend affaiblir la part du parc HLM en encourageant la vente annuelle de 1 % des 5 millions de logements sociaux. Ces acquisitions sont hors de portée financière des ménages modestes, qui ne pourraient en assurer ensuite l'entretien, et conduiraient à terme, à une concentration des ménages les plus pauvres, tout en ouvrant la voie à une privatisation massive au profit de fonds d'investissement spéculatifs.

Punir les pauvres et réprimer les quartiers populaires : une politique d'injustice et de désordre

Les positions du RN en matière de logement sont favorables aux mesures répressives à l'encontre des plus pauvres. Les élus RN ont voté la loi Kasbarian-Berger du 27 juillet 2023, qui réduit les droits des locataires et souhaite accélérer les procédures d'expulsions, alors même qu'elle est dénoncée par la Défenseuse des droits et l'ONU.

Ils manifestent leur volonté de réduire les politiques à destination des quartiers prioritaires, alors même qu'ils pâtissent d'un déséquilibre chronique d'investissements publics, dans la santé, l'école, les transports.

Les propositions de couvre-feu pour les mineurs, de déploiement des forces armées pour assurer l'ordre, de suppression des allocations, voire de retrait de leur logement aux familles de mineurs délinquants, constituent leur unique réponse aux dynamiques de ségrégation et d'inégalités, ou aux relations problématiques entre police et population, à défaut d'investissements publics et de courage politique.

Ces solutions « sécuritaires et répressives » du RN, loin de résoudre les problématiques de violence et d'illégalismes, attisent les antagonismes artificiels, faisant peser un risque majeur sur la cohésion sociale et la paix civile.

Cet inventaire, non exhaustif, permet de mesurer à quel point les annonces du RN se nourrissent des effets des politiques néolibérales de ces dernières années, qui ont fortement contribué à la marchandisation du logement à des fins spéculatives.

Les réponses néolibérales et autoritaires de l'extrême droite amplifieraient, les mécanismes d'accumulation et les inégalités structurelles à l'origine même de la crise actuelle.

